

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 28

N°062

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MAI 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 15 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 mai 2019, s'est réuni en Mairie à 19H00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : KOUAME Akoua Marie, MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO	Madame Sozig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Patrick LE HYARIC	Madame Magali CHERET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Omar AÏT-BOUALI
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Ling LENZI	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Nourredine KADDOURI

**Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/**

OBJET : Avenant n°1 au marché relatif à l'acquisition, la mise en place, la maintenance d'un logiciel de gestion de la scolarité, des crèches de la cantine et des activités périscolaires. Approbation et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L2194-1 et L2194-2 de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, ainsi que les articles R. 2194-1 à R. 2194-10 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu le marché relatif à l'acquisition, la mise en place, la maintenance d'un logiciel de gestion de la scolarité, des crèches de la cantine et des activités périscolaires;

Vu le projet d'avenant n°1 ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 14 avril 2019 ;

Considérant que l'exécution du marché a fait ressortir la nécessité de réaliser des développements spécifiques du logiciel actuellement déployé par la société AGORA Plus de telle sorte d'y intégrer un mode de calcul du tarif sur la base d'un Tarif Personnalisé Individuel (TPI) en lieu et place du calcul des tarifs dépendant d'un taux d'effort fiscal tel qu'il est prévu par le marché initial ;

Considérant la nécessité de conclure un avenant pour la réalisation de ces développements complémentaires ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant n°1, tel qu'il est annexé à la présente délibération, portant ainsi le montant du marché de 122 370 € TTC à 131 310 € TTC, faisant ressortir une plus-value de 7.31%.

AUTORISE la maire à le signer avec la société AGORA Plus.

Reçu en préfecture le : 17/05/19
Publié le : 17/05/19
Certifié exécutoire : 17/05/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

